

PROLÉGOMÈNES À L'ÉCOCITOYENNETÉ : UNE RÉFLEXION À PARTIR DE LA SITUATION CONGOLAISE

**Jean-Claude
UNYUTHOWUN
UBEGIU,**
Doctorant en
Communications
Sociales à l'Université
Catholique du
Congo ;
Chef des Travaux à
l'Université du Lac
Albert, UNILAC/
Mahagi.
jcubegiu.1@
gmail.com

Introduction

Le présent article aborde la question de l'environnement en lien avec la vie chrétienne. Il tire son inspiration de la manière dont les questions environnementales se posent en RD Congo. Il part de la thèse du Concile Vatican II selon laquelle les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps sont aussi ceux de l'Église¹. Ce qui est ainsi dit concerne toute la vie chrétienne.

On peut s'en rendre compte : cette phrase souligne l'importance de l'intégration du contexte, mieux de l'environnement dans le concret de la vie chrétienne. Celle-ci est, pour ainsi dire, non pas une vie désincarnée mais une vie incarnée. Mieux on maîtrise l'environnement dans lequel on vit, mieux cette vie est vécue.

En partant de la recherche documentaire et de l'observation directe, l'article répond fondamentalement à la question de savoir comment mener une vie humaine et de surcroît, chrétienne, digne de ce nom, à une époque où l'environnement devient de plus en plus hostile à l'homme.

Nous posons que nul ne peut réaliser une vie humaine et bien plus chrétienne réussie, sans connaître la nature, son fonctionnement ainsi que les enjeux de la question environnementale et sans devenir un « écocitoyen », mieux un « épuré de la pollution environnementale ».

Pour être concret, l'article tente de résoudre les problèmes ainsi posés : *primo*, qu'est-ce que l'environnement ? *Secundo*, quel problème soulève-

1. VATICAN II, *Constitution pastorale Gaudium et Spes. Sur l'Église dans le monde de ce temps*, Rome, Éditrice Vaticana, n° 1, 1965. Lire aussi : Paul-Aimé MARTIN (dir.), *Vatican II. Les seize documents conciliaires. Textes intégral*, Nouvelle édition, Québec, Fides, 2001, p. 129.

t-il ? *Tertio*, comment faire pour résoudre ce problème ? Les points quatre et cinq démontrent qu'il faut développer une écocitoyenneté dont le maître-mot est l'épuration aux niveaux ontologique, spirituel, politique, administratif et communicationnel.

1. Notion d'environnement

Plusieurs auteurs ont tenté de définir l'environnement et ce, en adoptant des postures différentes. Cependant, tous sont d'accord qu'il se dit de l'écosystème dans lequel l'homme vit : la terre.

Les uns définissent l'environnement par rapport à « la vie de l'individu ou de l'espèce ». Pour eux, il s'agit de « l'ensemble des éléments biotiques et abiotiques qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins »². On voit ici que dans l'environnement, il y a des vivants et de non-vivants et qu'il y a une relation, une interdépendance entre les deux. Ce qui établit ce lien est la subvention aux besoins.

Les autres y assignent un contenu en fonction de « la nature et de l'homme ». Pour eux, l'environnement renvoie à l'ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines³. De cette définition, il ressort deux types de facteurs : ceux qui relèvent de la nature et ceux qui relèvent de la culture. Les facteurs relevant de la nature sont des éléments terrestres, en l'occurrence : l'eau, l'air, l'atmosphère, les roches, les végétaux. Par contre, les facteurs relevant de la culture sont ceux qui sont tributaires de l'interaction entre les éléments naturels et l'homme, c'est-à-dire ceux qui découlent des activités que ce dernier exerce sur la nature.

Ces activités ont des impacts sur l'homme lui-même et sur l'environnement. Voilà pourquoi, une troisième catégorie d'auteurs définissent l'environnement par rapport à la « propriété ». Selon cette acception, l'environnement est un « bien commun » à l'homme et à toutes les autres espèces. Il est « notre maison commune »⁴. En tant que telle, il doit être protégé pour supporter et les hommes d'aujourd'hui et ceux de demain. Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir comment assurer cette protection.

2. Problème soulevé par l'environnement

Les définitions ci-haut évoquées ressortent trois facteurs qui influent sur le fonctionnement de l'environnement: *primo*, l'environnement est quelque chose de nécessaire parce que la pérennisation de la vie en

2. LAROUSSE, *Dictionnaire français*, www.larousse.fr., consulté le 01 avril, 2025.

3. LE GRAND ROBERT, *Dictionnaire*, Paris, Robert, 2010.

4. Cf. FRANÇOIS (Pape), *Discours à la FAO*, le 20 novembre 2014, § 9. Cette idée est approfondie dans la Lettre encyclique *Laudato si*. Sur la sauvegarde de la maison commune, Rome, 2015.

dépend ; *secundo*, il est nécessaire de maintenir l'interdépendance entre les éléments qui le composent ; *tertio*, il y a un risque entre nécessité d'exploiter l'environnement et celui de le détruire.

Or, la destruction de l'environnement est, selon Léonard Santedi, parmi les détresses et les angoisses qui font monter un cri strident de l'humanité vers Dieu⁵. Le problème fondamental que soulève l'environnement est donc celui de sa préservation. À cet effet, le pape François dit avec un accent aigu : « Dieu pardonne toujours ; les hommes parfois et la nature jamais »⁶. De là vient qu'aucun discours ni aucune action sur l'environnement ne peut passer outre les trois paramètres sus-évoqués au risque d'une condamnation éternelle. Cela étant, comment faire subsumer ces paramètres ?

Nous postulons qu'il faille adopter deux postures : *primo*, situer l'environnement dans le contexte du dessein de Dieu ; *secundo*, situer les défis de l'environnement aux niveaux épistémique et pratique.

a. Situer l'environnement dans le dessein de Dieu

Les actions de l'homme sur l'environnement trouvent leur fondement dans le livre de la Genèse. Ses activités sont une réponse au commandement de Dieu : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la ! » (Gn1, 28).

Si on comprend bien cette phrase, il y a un lien intime entre ces quatre verbes dont l'un est un verbe d'état : « être (fécond) » et les trois autres, des verbes d'action : « multiplier, remplir et soumettre ». Le sujet de ces verbes est l'homme. Le complément de « multiplier » et « remplir » est la terre. Par contre, dans la version hébraïque, les compléments de soumettre sont : les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et les reptiles ; bref, les êtres animés, dans les veines desquels coule le sang comme l'homme.

Dans tous les cas, c'est l'homme qui doit être fécond. C'est à lui qu'il revient de féconder la terre ; c'est lui qui doit la rendre agréable. La « fécondité » évoque l'ouverture à la postérité. La « multiplication » évoque la nécessité de rendre la terre agréable pour ceux qui sont présents comme pour ceux qui viendront. La soumission évoque l'impérieuse nécessité d'intervenir, d'agir sur la création avec responsabilité. Seulement, cette intervention responsable n'est possible que si elle demeure dans la ligne de la mission que Dieu lui confie : parachever l'œuvre de la création.

La situation de l'homme au centre de l'environnement, avec une perspective de fécondité, de multiplication et surtout de soumission de la terre le place en posture délicate, laquelle requiert de sa part une épistémè et une *praxis* conséquentes.

5. Cf. Léonard SANTEDI, « Pour une nouvelle sagesse d'habiter le monde », dans *Revue Africaine de Théologie*, vol. 28, n. 56, (2004), p. 167.

6. Cf. FRANÇOIS (Pape), *Laudato si*, *Op. cit.*

b. L'environnement dans une perspective épistémique : la question des pollutions

Le « registre épistémique » est de nature négative. Il consiste, pour l'homme, à éviter d'être le « meurtrier de l'environnement »⁷ au risque d'être son propre meurtrier et le meurtrier de ses semblables.

« Meurtrier de l'environnement » se dit de celui qui brise la nécessaire interdépendance entre les éléments qui le compose, laquelle interdépendance assure l'harmonie de la vie. C'est celui qui, par ses actes, contribue à la dégradation et à la pollution de l'environnement. Un tel comportement, affirmerait *mutatis mutandis* Wangari Maathai, a des effets nocifs sur les hommes parce qu'il mine leur santé et provoque des dommages sur les plans physique, psychologique et spirituel.

Le registre épistémique est donc aux antipodes de la non-prise de conscience ou de l'ignorance d'une évidence : la qualité de la vie présente comme à venir dépend du maintien de l'équilibre entre l'exploitation des éléments de la création. Rompre cet équilibre est fatal. Le pari à gagner consiste alors à tenir pour acquis que chaque acte posé sur l'environnement a un impact sur l'écosystème et, si cet impact est négatif, alors celui qui le pose ressemble à un gamin qui scie le support nécessaire à la vie sur lequel il est assis.

La réflexion de Wangari Maathai permet donc de dire que la dégradation de l'environnement comporte plusieurs niveaux. Nous voudrions en épinglez cinq que nous appelons volontiers « pollution » : (1) la pollution ontologique, (2) la pollution spirituelle, (3) la pollution politique, (4) la pollution administrative et (5) la pollution communicationnelle.

– Pollution ontologique

L'ontologie se disant de ce qui est fondamental, nous appelons « pollution ontologique », l'inconscience vis-à-vis des actions à impact négatif sur l'environnement. Elle se traduit par une certaine accoutumance à l'anormal. Cette accommodation entraîne des effets à retardement sur l'environnement dans ses diverses dimensions : politique, économique, social, culturel et religieux. Les indices en sont, dans le chef des dirigeants, l'insouciance ou le « s'enfoutisme » en matière des politiques qui sont de nature à rendre agréable la vie sociale et, dans le chef des gouvernés, le défaitisme ou le fatalisme devant la léthargie des dirigeants.

On peut citer ici, à titre d'exemple, d'une part, le fait de ne pas se gêner d'avoir des salaires faramineux ou, inversement, de continuer à travailler sans salaire, attendu que ce dernier est défini comme le minimum requis pour relier les deux bouts du mois. Rien ne sert d'évoquer le fait qu'à

7. Wangari MAATHAI, *Réparons notre terre*, Paris, Héloïse d'Ormesson, 2012, p. 11.

chaque retour de la pluie à Kinshasa, des familles sont décimées à cause de l'érosion et des inondations. Le cas le plus récent est celui de la nuit du samedi à 05 au dimanche 06 avril 2025 où les pluies diluviennes ont fait, selon le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Samuel-Roger Kamba, 70 morts, plus de 150 blessés et 6 disparus⁸. À ce chiffre, s'ajoute près de 3000 sinistrés⁹. Le fait que l'imaginaire collectif accepte cet état de choses signifie que son mental est pollué.

– La pollution spirituelle

Le spirituel renvoie à ce qui met l'homme en relation avec Dieu. Fort de cette considération, la « pollution spirituelle » s'applique à la multiplication des attitudes et actes qui freinent, lentement mais sûrement, la relation avec Dieu.

L'explication est double. D'une part, il s'agit de la négligence en matière des exercices qui nourrissent l'âme et l'esprit au profit de la propension pour ceux qui les détruisent. D'autre part, la notion renvoie à la multiplication, sans esprit critique, des églises sans doctrines et sans personnels qualifiés. Cette démultiplication, non seulement crée des bruits mais aussi fait perdre au peuple du temps qu'il aurait dû consacrer aux activités de développement.

À titre d'exemple, on peut placer sous ce registre, pour les catholiques, le fait de ne pas donner des espaces pour des actes comme les offices, les messes, les dévotions, les exercices de piété, etc., et les remplacer par les « trois tentations » que le Saint-Père¹⁰ invite le religieux à vaincre, à savoir : la médiocrité spirituelle, le confort mondain et la superficialité. Pour les églises de réveil, on peut placer sous ce registre le fait de mettre des micros alors qu'on a à peine une dizaine de personnes à instruire ou des prédications centrées essentiellement sur le bonheur, la prospérité, les voyages, l'obtention des maris, etc., pendant qu'on passe outre l'urgence de travailler pour le développement, sans évoquer, par ailleurs, le fait que la distance entre les églises se moque des dispositions de la loi.

– La pollution politique

Nous entendons par « pollution politique », la posture d'une vision dans laquelle on développe des stratégies et des plans d'action qui sont en contradiction avec les idéaux de l'institution à laquelle on appartient ou dans laquelle on a une portion de responsabilité : la communauté, le milieu professionnel, le pays, etc. Il y a pollution dans la mesure où les

8. Samyr LUKOMBO, Kinshasa : le bilan des inondations s'alourdit à 70 morts et plus de 150 blessés, selon le gouvernement, www.actualite.cd, consulté le 15 avril 2025.

9. Cf. Fatma BEN AMOR, RDC : Le bilan des inondations à Kinshasa passe à 43 morts, www.aa.com.tr, consulté le 15 avril 2025 entre 12 : 25 et 12 : 29.

10. Cf. FSP (éd), Voyage apostolique du Pape François en République Démocratique du Congo. Homélie, discours et témoignages, Kinshasa, Paulines, 2023, pp. 89-91.

effets d'une telle vision, de tels plans et de telles stratégies se ressentent en termes de malaises de plus en plus croissants au sein de ces instances et du corps social dans son ensemble.

Ainsi en est-il, dans un pays comme la RD Congo, où le débat sur la révision ou le changement de la Constitution a pollué l'espace médiatique au point de laisser de côté les véritables problèmes de gouvernance : la sécurité, l'amélioration des conditions de vie de la population, ou plus épistémologiquement, s'il faut rester sur la capacité de la Constitution à résoudre les problèmes du pays, l'application des articles reconnus comme bons. Cette pollution a tellement occupé les esprits que le pays s'est fait prendre au piège d'une rébellion de l'AFC soutenue par le Rwanda.

Que dire des embouteillages dans la ville de Kinshasa ? Les causes en sont diverses : l'absence de la signalisation routière, la détérioration des routes secondaires, la pléthore d'engins privés au grand-dam de transport en commun, etc. Quid des inondations dans cette même ville quand on sait que, au-delà de ces trois paramètres naturels¹¹, en l'occurrence : (1) le « climat tropical chaud » avec une pluviométrie de 100 mm/an, (2) le « relief » avec une topographie contraste (d'une part, des montagnes confortables et, d'autre part, plaines marécageuses et alluviales) ainsi que (3) l'« hydrographie » de plus ou moins 120 rivières parallèles qui s'écoulent dans des vallées envasées et cassées, ces inondations relèvent de plusieurs facteurs d'ordre organisationnel ? Des constructions anarchiques et imposantes ont bouché des canaux de collecte et d'évacuation d'eau vers le fleuve. D'autres constructions sont faites sur des espaces laissés vierges dans le plan d'aménagement en vue de prévenir le danger d'éventuelles inondations, attendu que toute la ville se situe dans une zone à forte probabilité de précipitations et donc d'inondations. Que dire du fait qu'il y a une mauvaise sinon l'absence d'une politique efficace de curetage des caniveaux ? Même lorsqu'on fait semblant de les curer, les déchets assortis peuvent faire jusqu'à plus de trois mois sur le macadam. Tout se passe comme si on ne savait pas que, mêlés à l'eau, les sables constituent les pires ennemis de ce macadam.

– La pollution administrative

Le for propre de l'administration est le respect de la procédure. Puisqu'il en est ainsi, nous comprenons par « pollution administrative », la multiplication des actes et décisions qui, en vertu de leur incongruité procédurale, sont de nature à troubler la quiétude des personnes au sein de l'institution à laquelle elles appartiennent.

11. Cf. Rodolphe MAWANA ESELNSIE, « Problématique des inondations en ville de Kinshasa », www.fig.net, consulté le 15 avril 2025 à 12h40.

Le non-respect de la procédure enlève ces institutions dans un *statu quo* sinon dans leur régression en tant qu'espace de vie commune. Au lieu que ces institutions paraissent comme des « biens communs » à préserver pour tous, elles paraissent plutôt comme des « biens sans maîtres » dont il faut tirer le maximum de profit, peu importe les conséquences sur l'avenir.

On peut ici évoquer, à titre illustratif, les ordres intempestifs de décaissement en mode d'urgence, qui entraînent des dépassements budgétaires, lesquels vont jusqu'à excéder les 50%. Des décaissements en pareil mode, non seulement mettent mal à l'aise les personnes chargées de les exécuter, mais aussi entraînent la non-application des lignes budgétaires dans d'autres secteurs de la vie nationale et ce, au grand mépris de la loi budgétaire. Il s'ensuit un dérèglement permanent et un malaise dans les finances publiques devenues pour ainsi dire des espaces pollués. Le développement de l'argumentaire selon lequel ce dépassement budgétaire n'est pas une infraction, renforce cette pollution. La preuve, c'est que les rapports de l'IGF n'entraînent quasiment pas de poursuites judiciaires.

– La pollution communicationnelle

L'homme est un être essentiellement communicationnel. Et comme de raison, sa présence aux côtés de son semblable est nécessairement porteuse d'un message¹². Qu'il s'agisse de la parole qu'il prononce, des gestes qu'il arbore, de la distance qu'il occupe (se mettre près ou loin), des attitudes qu'il affiche (silence, grogne, bouderie, etc.), tout cela livre des messages. Seulement, le sens de ce message est à préciser. Ce message est d'autant plus clair qu'il est bien décodé par ce semblable. Le décodage est fonction de la qualité de la relation qui s'établit entre les deux. Plus cette relation est bonne et forte, plus le message est approprié par ce semblable et inversement.

Voilà pourquoi, nous appelons « pollution communicationnelle » tout ce qui est aux antipodes de la bonne communication. Elle consiste, dans les interactions des uns avec les autres, à multiplier des incidents et de troubles. Ces derniers dégradent la relation et créent un malaise au sein de l'espace de vie commune.

On peut citer ici le mépris, les crocs à jambe, le refus ou le boycott systématiques des instructions, des décisions et des ordres ou encore la propagation des *fakenews* ou de *deep fake* qui, avec l'avènement des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, sont devenues des véritables problèmes de société, mettant, *de facto*, mal à l'aise non seulement les institutions mais aussi les personnes et leurs biens.

12. Cette thèse est développée par l'École de Palo Alto, notamment dans ses deux axiomes suivants :

(1) On ne peut pas ne pas communiquer ; (2) La communication comprend deux aspects dans une dynamique telle que le second englobe le premier : le contenu et la relation.

3. L'environnement dans une perspective pratique : pour une écocitoyenneté basée sur l'épuration

La perspective pratique est d'essence positive. Elle réfère à l'adoption de comportements dits « écocitoyens »¹³. Ce vocable se dit des manières de vivre aux antipodes de ce que Wangari Maathai appelle « meurtre environnemental »¹⁴. L'« écocitoyen » est, selon Hilaire Mbiye, « tout homme qui a intégré, dans sa vie de tous les jours, la nécessité de protéger l'environnement »¹⁵. C'est la personne qui agit dans le sens de limiter les dommages causés à l'environnement en adoptant chaque jour des comportements responsables, c'est-à-dire des comportements qui sont de nature à contribuer à la sauvegarde de l'environnement¹⁶. En une expression, c'est un « épuré de la pollution environnementale »¹⁷. La notion d'épuration de la pollution environnementale renvoie à un effort qui s'effectue à cinq niveaux : ontologique, spirituel, politique, administratif et communicationnel.

a. Devenir un épuré de la pollution ontologique

L'« épuré de pollution ontologique » est celui qui a intégré, dans son mental, le souci d'éradiquer de son comportement des actes spontanés, ordinaires mais qui, à long terme, finissent par rendre l'environnement hostile à la vie. C'est le niveau fondamental, qui oriente les autres niveaux puisqu'il s'agit d'un état d'esprit à acquérir.

b. Devenir un épuré de la pollution spirituelle

L'« épuré de la pollution spirituelle » est toute personne qui, dans le quotidien de sa vie, a fait sienne la nécessité des exercices qui nourrissent l'âme, c'est-à-dire les activités spirituelles : prières, exercices de piété, retraites, etc. Chez lui, on sent un certain équilibre entre les activités professionnelles et les activités spirituelles. C'est le niveau qui intègre l'environnement dans la perspective d'une humanité consciente de la vacuité d'une vie sans référence au divin.

c. Devenir un épuré de la pollution politique

On appelle « épuré de la pollution politique » celui qui, dans son agir, met en place, une vision, des stratégies et des tactiques qui sont de nature à faire avancer l'instance à laquelle il appartient dans le sens des idéaux propres à cette instance.

13. Hilaire MBIYE, « La famille comme espace d'éducation environnementale », dans *Revue Africaine de Communication Sociale*, Nouvelle série, n° 1, 2017, p. 151.

14. Cf. Wangari MAATHAI, *Op.cit.*, p. 11.

15. Hilaire MBIYE, « Médias et éducation à l'environnement en RD Congo », dans *Revue Africaine de Communication Sociale*, vol. 8, n° 1-2, 2023, p. 135.

16. Cf. *Ibidem*.

17. Cette expression est de nous-même. Elle désigne un état d'esprit qui refuse tout dommage à l'environnement, quel que soit le niveau que ce mot désigne.

L'épuration dont il est question réfère aux niveaux de la planification, de l'exécution, de l'évaluation et du suivi des activités. Elle met en relief l'idée que l'homme est un être politique. Comme tel, il est tenu de s'organiser en tant qu'être appartenant à une communauté, à une société, lesquelles ne peuvent avancer qu'en travaillant sur son bien-être présent et le bien-être de ceux qui lui succéderont.

d. Devenir un épuré de la pollution administrative

L'« épuré de la pollution administrative » est celui qui, dans le concret de sa gestion, mesure ses actes, décisions et ses ordres à l'aune du bien-être des personnes du corps auquel il appartient et qu'il gère. Ses actes, décisions et ordres visent l'épanouissement des personnes sous sa responsabilité parce qu'elles sont basées sur des procédures bien établies. Ils sont pour ainsi dire aux antipodes de la volonté de nuire aux personnes sous sa responsabilité.

e. Devenir un épuré de pollution communicationnelle

« Épuré de la pollution communicationnelle » se dit de la personne qui, dans le quotidien de sa vie, cherche à réduire le spectre des incidents et des troubles dans ses rapports avec les autres. C'est l'assomption heureuse de l'idée selon laquelle « communiquer signifie établir des relations », au sens de porter ensemble la charge. Il sait que tous ses comportements et ses attitudes peuvent être porteurs d'un message d'épanouissement ou de malaise mais fait focus sur ceux qui apportent l'épanouissement.

Voilà pourquoi, il évite des crocs à jambe, adhère facilement aux instructions, aux décisions et aux ordres qui lui sont donnés. Inversement, lui-même veille à décider, à instruire et à ordonner ce qui est faisable. Il est pour ainsi dire caractérisé par un esprit de loyauté et d'obéissance. Ses actes, ses décisions et ses ordres sont sans malice et mus par un esprit d'amour et de charité.

Conclusion

Cet article se veut une réflexion sur les conditions de possibilité d'un environnement sain dans une perspective chrétienne. Cet environnement, plus que quelque chose de naturel, est aussi quelque chose qui se construit. L'acteur d'habitation et de construction en est l'« écocitoyen », mieux « l'épuré de la pollution environnementale ». L'épuration de la pollution environnementale comporte cinq niveaux : ontologique ou mental ; spirituel ou d'ouverture à la transcendance ; politique ou de la vision ; administratif ou du respect de la procédure ; communicationnel ou d'établissement de bonnes relations interpersonnelles.

L'épuré de la pollution environnementale est, en définitive, celui qui, dans le quotidien de sa vie, sait que la terre est la « maison commune », le support nécessaire pour sa vie et celle de ses semblables. Il est conscient du fait que tout acte qu'il pose a des répercussions sur l'environnement. Fort de cette connaissance, il intègre, dans son vécu quotidien, deux convictions fondamentales qui se tiennent : (1) le refus d'être le meurtrier de l'environnement physique, politique, économique social et culturel ; (2) le sens aigu du maintien de l'équilibre et de l'interdépendance entre éléments de la nature lorsqu'il doit agir là-dessus pour subvenir à ses besoins.

En définitive, l'épuré de pollution environnementale conçoit son environnement physique, politique, économique et socioculturel comme un espace de communication au sens d'établissement de bonnes relations. Fort d'une telle conviction, la terre apparaît pour lui comme un « bien commun » à partager et à protéger et non « un bien sans maître » dont il faut abuser. ■



Disponible aux éditions du CEPAS